

## BIODIVERSITÉ

# Des prairies favorables aux abeilles et orthoptères

Selon une étude de l'Université de Berne, deux mesures simples et faciles à mettre en œuvre par les exploitants favorisent les populations d'abeilles sauvages et d'orthoptères dans les prairies extensives de plaine.

Les surfaces de promotion de la biodiversité SPB (anciennement SCE) représentent environ 13% de la surface agricole utile suisse, dont environ la moitié est constituée de prairies extensives. Le principal objectif des SPB est essentiellement de préserver et d'augmenter la biodiversité en zone agricole. Cependant, concernant les populations d'invertébrés des zones de plaines, la plupart des études scientifiques menées à ce jour ont démontré une contribution modérée de ces surfaces.

Des chercheurs de l'Université de Berne ont identifié deux mesures, simples et faciles à mettre en œuvre par les exploitants, qui promeuvent efficacement les populations d'abeilles sauvages et d'orthoptères (sauterelles et criquets) des prairies extensives de plaine.

## Trois régimes de fauche

Utilisant une approche expérimentale, répliquée en douze secteurs du Plateau suisse, Pierrick Buri, sous la direction de Jean-Yves Humbert (soussigné) et Raphaël Arlettaz, a testé et comparé trois régimes de fauches distincts du régime habituel qui stipule que la fauche des prairies extensives ne doit pas intervenir avant le 15 juin.

Les résultats sont extrêmement encourageants. Ils démontrent que laisser 10 à 20% de la surface intacte lors de la

fauchaison (c'est-à-dire non fauchée) joue un rôle important pour le maintien de la petite faune, par exemple en pourvoyant des refuges aux orthoptères et des ressources (nectar et pollen) aux abeilles quand la majorité des autres prairies ont été fauchées. De même, retarder la première coupe au 15 juillet laisse plus de temps aux invertébrés pour se développer et se reproduire.

La législation actuelle conduit à une trop grande homogénéisation de l'exploitation de ces prairies: s'il fait beau à la mi-juin, toutes les prairies extensives de plaines sont fauchées. Une adaptation du régime de fauche permettrait de réduire la pression sur la faune. Premièrement, certaines prairies extensives SPB de plaine ne devraient pas être fauchées avant le 15 juillet.

Deuxièmement, au sein des autres prairies SPB qui sont typiquement fauchées dès le 15 juin, une zone refuge équivalant à au moins 10% de la surface devrait être laissée non fauchée à chaque coupe.

Ainsi, dans les prairies avec refuge, il y a deux fois plus d'orthoptères et 36% de plus d'abeilles sauvages par rapport aux prairies fauchées sur l'intégralité de leur surface. Dans les prairies dont la fauche est retardée d'un mois (15 juillet), la population d'orthoptères quintuple, alors que celle des abeilles sauvages augmente à court terme. Les populations de papillons profitent également de ces deux mesures, qui sont d'ailleurs parfois déjà mises en place dans le cadre de projet de mise en réseau.

L'étude démontre par contre que limiter le nombre de

coupes par année à deux, en ménageant huit semaines d'intervalle au minimum entre les deux coupes (une mesure souvent préconisée), n'apporte pas d'amélioration pour les invertébrés.

## Sécuriser la pollinisation

Pour l'exploitant, une biodiversité plus élevée peut représenter un avantage direct, comme ici via la sécurisation de la pollinisation. Le rôle des abeilles sauvages devient de plus en plus important, au vu du déclin des abeilles domestiques. Elles participent à la pollinisation des arbres fruitiers, du colza, du tournesol, etc. C'est un service gratuit pour la population en général que nous avons donc tout intérêt à préserver.

JEAN-YVES HUMBERT,  
UNIVERSITÉ DE BERNE



Une prairie extensive avec refuge à Oberbottigen (BE).

J.-Y. HUMBERT

## SEMIS 2014

## Contrôle des restes de semences de betteraves

Il est très important de faire contrôler ses restes de semences de betteraves afin d'éviter de mauvaises surprises lors des prochains semis.

Le contrôle de la faculté germinative des vieilles semences de betteraves permet d'éviter une mauvaise surprise au printemps. Le Centre betteravier suisse offre aux producteurs et dépôts de graines des sucreries la possibilité de faire tester les restes de semences. En règle générale, les semences de l'année précédente peuvent être utilisées sans autre si elles sont restées dans leur paquet d'origine non entamé et entreposé au sec.

Nous recommandons de faire contrôler:

- les restes de lots antérieurs à 2013;
- les mélanges contenant des vieilles graines;
- les semences restées quel-

ques jours dans le semoir avant d'être remises dans leur emballage;

- les paquets mal fermés durant l'entreposage;
- les graines déposées dans un endroit soumis à de fortes variations de températures ou temporairement humide.

En cas de doute sur la qualité des semences, il convient de prélever un échantillon représentatif (environ une poignée) de chaque paquet et de l'envoyer à l'adresse suivante: Centre betteravier suisse, Bureau régional romand, chemin de Grange-Verney 2, 1510 Moudon.

Ne pas oublier d'identifier les échantillons (lorsqu'il y en a plusieurs) et de mentionner le nom et l'adresse de l'expéditeur!

Les résultats de ce test gratuit seront envoyés par courrier environ trois semaines après réception des échantillons.

ULRICH WIDMER, CBS



Faites contrôler vos semences!

CBS

## CONCOURS SUISSE DE JUS DE POMME

## Un niveau de qualité élevé

Guido Horber, de Gossau (SG), dans la catégorie «Jus de pomme», et Olivier Schupbach, de Bramois (VS), dans la catégorie «Mélange de jus», sont les vainqueurs du Concours suisse de qualité du jus de pomme 2014.

Les goûts des jus de pomme purs et des mélanges de jus sont aussi variés que les fruits dont ils sont tirés. Plus de cinq cents exploitations arboricoles et pressoirs artisanaux de toute la Suisse ont fait évaluer leurs jus de pomme dans des manches régionales qui ont propulsé en finale les cinquante-six meilleurs.

Un panel de neuf dégustateurs les a évalués et notés selon les critères aspect, odeur, goût et impression générale. La notation maximale possible est de 20 points. Un minimum de 19 points est nécessaire pour décrocher une médaille d'or, 18 pour l'argent, 16 ou 17 pour le bronze, tandis qu'un certificat récompense des notes de 15 points ou moins.

Le lot duquel provient l'échantillon doit avoir été fabriqué à raison d'au moins 200 litres et être proposé à la vente, ce qui garantit que les consommateurs pourront bel et bien acheter ces magnifiques jus et se faire plaisir en les dégustant.

FRUIT-UNION SUISSE

Cette année, le Concours suisse de qualité du jus de pomme a permis de désigner deux vainqueurs. Dans la catégorie «Jus de pomme», c'est Guido Horber, de Gossau (SG), qui a remporté le titre convoité tandis que dans la catégorie «Mélange de jus», le lauréat est Olivier Schupbach, de Bramois (VS). Douze jus en tout ont décroché l'or, dix-neuf l'argent, vingt-deux le bronze et trois un certificat pour un niveau de qualité jugé élevé par le jury. La remise des prix a eu lieu le mardi 21 janvier 2014 dans le cadre d'Agrovina à Martigny (VS).



De gauche à droite, Thomas Herren, Fruit-Union Suisse, Guido Horber, vainqueur de la catégorie «Jus de pomme», Olivier Schupbach, vainqueur de la catégorie «Mélange de jus», et Dominique Ruggli, président du jury.

FRUIT-UNION SUISSE

## MAÏS GRAIN

# Des essais variétaux internationaux

La collaboration de la Suisse au Cercle international d'information des producteurs de maïs (IMIR) permet de récolter des connaissances intéressantes pour les agriculteurs helvétiques en limitant les coûts des essais.

La Suisse participe, depuis 2013, au réseau d'essais variétaux de maïs grain mis en place par le Cercle international d'information des producteurs de maïs (IMIR). A Hüntwangen (ZH), trente variétés, dont la plupart sont déjà inscrites au catalogue européen, ont ainsi été testées. La même parcelle accueillait également les essais officiels d'Agroscope pour le maïs grain, permettant ainsi une comparaison directe avec les variétés suisses de la liste recommandée.

Les variétés de l'essai IMIR ont des indices FAO compris entre 250 et 300 et sont donc destinées en premier lieu aux régions très propices du nord des Alpes ainsi qu'aux régions de production situées au sud des Alpes.

La collaboration avec nos partenaires frontaliers du nord des Alpes (France et Allemagne) permet de récolter des informations intéressantes pour les producteurs de maïs, tout en limitant au maximum la charge liée à la mise en place de tels essais. Deux objectifs sont visés: d'une part, analyser les variétés recommandées par les sélectionneurs ou les représentants pour une région donnée et, d'autre part, étudier plus en détail et dans les conditions suisses les variétés prometteuses et vantées dans les publicités.

## Deux variétés ont bien réussi en 2013

En 2013, année relativement difficile pour le maïs,

deux variétés (ES Concord et DM3902) testées en microparcelles sur le site de Hüntwangen ont réalisé des rendements de 140 dt/ha avec une humidité de 32% à la récolte. La teneur en eau de ces deux variétés se situait ainsi au même niveau que les variétés officielles de maïs grain inscrites dans le groupe mi-tardif, mais leurs rendements en grain étaient supérieurs de 20 dt/ha par rapport aux meilleures variétés mi-tardives testées. En 2013, ces deux variétés ont cependant montré des faiblesses en ce qui concerne les résistances à la verse et au charbon commun.

Cette collaboration internationale se poursuivra ces prochaines années, permettant de déterminer dans quelle mesure des variétés intéressantes pour cette région ressortiront des essais IMIR, en parallèle avec les essais officiels suisses de maïs grain.

JÜRIG HILTBRUNNER,  
AGROSCOPE

## LE CERCLE IMIR

L'IMIR (en français: Cercle international d'information des producteurs de maïs) est une communauté d'intérêt regroupant, depuis 1955, des acteurs de la culture du maïs de France, de Suisse et d'Allemagne. L'IMIR a pour objectif de récolter et d'échanger régulièrement des informations en relation avec la culture du maïs. En plus de la mise en place d'essais variétaux, des journées, cours ou voyages d'études sur le thème du maïs sont proposés chaque année. En 2014, la journée IMIR aura lieu le 10 février dans le sud de l'Allemagne, à Bad Krozingen-Biengen, avec pour thème central l'optimisation des techniques de production dans la culture du maïs et la réforme de la politique agricole 2015 dans l'Union européenne. JH